

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT ÉVACUATIONS INTÉRIEURES AU BÂTIMENT

Cette attestation n'exonère pas le maître d'ouvrage ou l'utilisateur de la maintenance et de l'entretien de l'installation

■ DESTINATAIRES DE CES FICHES

Ces fiches ont vocation à être établies, pour un usage interne ou lorsque le marché le prévoit explicitement, par l'entreprise en charge de la mise en œuvre des évacuations intérieures au bâtiment. Ces fiches informatives sont non exhaustives, elles ne se substituent pas à la réglementation en vigueur pour les installations concernées.

■ OBJECTIF ET NATURE DES ESSAIS

Les essais ont pour but de vérifier le bon écoulement de l'eau des canalisations eaux usées, eaux vannes, eaux pluviales à l'intérieur du bâtiment. Ces essais sont adaptés aux maisons individuelles, aux maisons individuelles groupées, aux immeubles collectifs d'habitation et aux bâtiments tertiaires. Ils doivent être réalisés avant réception.

Ces essais consistent à vérifier que :

- l'écoulement de l'eau dans les canalisations n'est pas perturbé ;
- aucune fuite n'est décelée sur les canalisations.

Ces essais ne sont pas considérés comme un processus d'autocontrôle qui doit, lui, se faire au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

NB : ces fiches se substituent aux anciennes fiches COPREC, elles sont valables en France métropolitaine et dans les DOM - COM.

■ MODE D'EMPLOI

Le document se compose :

- **page 1 :** d'un rappel de l'objectif de ces essais et de la méthodologie proposée pour les réaliser ;
- **page 2 :** d'une fiche qui vous indique la méthodologie des essais à réaliser ;
- **Page 3 :** d'une page à dupliquer en cas de nombreux essais à réaliser ;
- **Page 4 :** d'une fiche d'enregistrement qui atteste des essais effectués.

■ ENREGISTREMENT

La fiche de contrôle est accompagnée d'un modèle de fiche d'enregistrement des essais (voir pages 3 et 4) qui doit être dupliqué autant que de besoin.

Les essais sont réalisés indépendamment des essais et vérifications effectués dans le cadre de la sécurité des personnes.

Les entreprises disposant de leur propre document interne peuvent l'utiliser à condition de respecter le contenu défini après.

Les essais sont à réaliser sur l'ensemble des installations. L'enregistrement de ces essais se fera en fonction des accords passés entre les acteurs du marché concerné.

■ PRÉREQUIS AUX ESSAIS ET PLANIFICATION

Il faut procéder à une chasse de nettoyage des réseaux avant essais.

Les colonnes de chute doivent, soit être prolongées jusqu'à l'air libre au-dessus des locaux habités (ventilation primaire) avec le même diamètre, soit disposer d'un clapet équilibreur de pression.

Les raccords mécaniques et les siphons doivent être accessibles et démontables (trappes de visite, panneaux démontables).

Dans les parties horizontales, les canalisations doivent être posées avec une pente minimum de 1 %.

■ LIEU DES ESSAIS

Ces essais sont réalisés sur le chantier.

ATTESTATION D'ESSAIS DE FONCTIONNEMENT ÉVACUATIONS INTÉRIEURES AU BÂTIMENT

1

DÉSIGNATION DES ÉQUIPEMENTS

■ Réseaux EU / EV / EP

■ Raccords démontables

■ Siphons / Trop-plein

■ Baignoires et receveurs de douche

■ Raccordement LL et LV

■ Raccordement WC

2

APPAREILS DE MESURE

■ Mètre (20 cm ou 2 m)

■ Niveau à bulle

■ Colorant

■ Ballon obturateur

3

ÉCHANTILLONNAGE

Les contrôles devront porter sur l'ensemble des équipements.

4

DESCRIPTION DES ESSAIS

4.1 Essais d'écoulement

- Faire couler de l'eau dans chacun des appareils raccordés au réseau et observer le bon écoulement et l'absence de stagnation.

* Vérifier qu'il n'y ait pas d'interversion de réseau (ex : EU -> EP).

4.2 Essais d'étanchéité

- Remplir complètement d'eau, les bacs à évier, receveur, lavabo, baignoire, douche et vérifier l'absence de fuite sur le siphon d'évacuation et le trop-plein.
- Les collecteurs horizontaux d'un diamètre supérieur à 110 mm sont en charge en eau froide à une pression de 0,1 bar pendant le temps nécessaire à leur inspection.

4.3 Autre : dans certains cas (exigence contractuelle) une visualisation des canalisations à la caméra vidéo peut être demandée

